

Deux dispositifs pour les enseignants du primaire et du secondaire permettent d'accompagner la mise en place de **projets d'éducation à l'environnement et au développement durable** dans les écoles et établissements scolaires qu'ils soient publics ou privés. **Ils concernent l'ensemble du territoire de la Région Centre-Val de Loire.**



Un partenariat sera établi entre un enseignant et un éducateur à l'environnement d'une structure signataire du référentiel de qualité jeune public. (Certification garantissant la qualité des animations par le respect de valeurs et d'un certain nombre de critères définis)

Le dispositif pédagogique CREEDD

Les Aires Educatives

Quoi ?

Ce dispositif invite une classe à **explorer**, sur une partie de l'année scolaire, **un enjeu environnemental**.

Une aire éducative est un **petit territoire naturel géré de manière participative** par les élèves d'une école ou d'un collège.



Enjeux



- **Eau** (Crues et inondations, Cycle de l'eau,...)
- **Biodiversité** (Biodiversité locale, Plantation de Haie, Biodiversité au jardin...)
- **Climat** (Sécheresse, Adaptations aux changements, Plantation d'arbres,...)
- **Alimentation** (Plantation de vergers, Potager, Cueillette plantes comestibles,...)

Les enjeux sont en lien direct avec le type de milieu ou le site choisi. Ils peuvent être très variés et se trouver à la **campagne** ou en **ville** : zone humide (marais, tourbière,...), rivière, lac, étang, mare, terrain vague, forêt, prairie, friche, bois, clairière, parc urbain, bocage, ...

Site

Choisir un **site à proximité de l'établissement**, notamment un Espace Naturel Sensible, qui favorisera **un contact direct avec le terrain** et en lien avec le thème travaillé.

Le site choisi par les élèves est un **territoire naturel** mais il n'est pas forcément un espace naturel remarquable. Il doit être **facile d'accès** et ne pas nécessiter de transport. C'est une **zone de petite taille** (environ 1 hectare) avec ou sans statut de protection.

Publics

Cycle 2, 3 et 4 (CP à la 3^{ème})

Pendant l'année, les différentes séquences du projet permettront aux élèves d'être **acteurs de leurs propres apprentissages, d'observer et d'expérimenter**.



Cycle 3 et 4 (CM1 à la 3^{ème})

Encadrés par leurs enseignants et une structure de l'éducation à l'environnement, les élèves se réunissent sous la forme d'un « **conseil des enfants** » et prennent toutes les décisions concernant leur aire éducative.

Animations

3 demi-journées d'animation sont prévues sur plusieurs mois de l'année scolaire.

Les animations sont **financées à 100%** (sous condition d'acceptation du dossier et dans la limite de l'enveloppe budgétaire).

Le transport est pris en charge à 80% dans la limite de 300 €. Il faut favoriser au maximum les sorties au niveau local.



En moyenne 10 interventions, avec un déroulé en plusieurs étapes tout au long de l'année scolaire. Le projet peut se poursuivre l'année suivante.

Les animations pourraient être financées. (par appel à projet OFB dont les modalités sont en cours de définition).

Le transport n'est pas pris en charge. Le projet doit favoriser les espaces naturels de proximité, accessible à pieds.

Candidature

Dépôt du dossier du **17 Juin 2021 au 30 Septembre 2021.**

Commission de validation le **14 octobre 2021.**



Sur simple inscription **d'Avril 2021 au 30 Septembre 2021.**

La validation de la démarche s'effectue sur dépôt d'un **dossier de labellisation à la fin de l'année scolaire qui suit.**

Contacts

Graine Centre-Val de Loire

Julien Levrat

Julien.Levrat@grainecentre.org

02 54 94 62 80



Office Français de la Biodiversité

Marine Colombey

marine.colombey@ofb.gouv.fr

06 72 08 10 63



Partenaires financiers

